



SMEHE

Département de l'Oise
Arrondissement de Beauvais
Canton de Mouy

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE HERMES ET ENVIRONS

Siège : Mairie de Hermes (60370)

E-mail : smehe60370@gmail.com

Site internet : www.smehe-eaupotable.fr

COMPTE-RENDU de CONSEIL SYNDICAL

Lundi 25 septembre 2023

L'ordre du jour sera le suivant :

- Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- Approbation du C.R. du 5 juin 2023
- **Investissements / travaux / entretien - Fonctionnement des installations**
 - Fonctionnement
 - Suivi des données de production et sectorisation
 - Travaux (dont intervention programmée sur réservoirs)
- **Quantité et qualité de l'eau**
 - Suivi de la hauteur d'eau dans le forage ; état des nappes et arrêté préfectoral
 - Chloration, par P Wawrin
 - Chlorothalonil R471811
- **Finances**
 - Avenant décarbonatation : application en 2021 et 2022
- **Autres points**
 - Délibération portant création d'un emploi à temps incomplet
 - Archivage
 - Exercice de la compétence eau potable, CCT (Thelloise)
 - Réunion 20 septembre 23
 - Désignation d'un représentant du Smehe
 - Site internet : mises à jour, diffusion
 - RPQS 2022 (joint) : délibération pour approbation
 - SISPEA : mise en ligne des données du SMEHE
 - Revente de parcelle à la commune de Villers
 - Fixation de la prochaine date du comité syndical : lundi 22 jan 24 ?

L'an deux mille vingt-trois, le 25 septembre à 18h00, s'est réuni à la mairie de Berthecourt, sous la présidence de Didier POPOT, Président, le comité syndical formé par les délégués des 9 communes adhérentes.

11 membres présents, 1 procuration

Absents excusés : M Wawrin, M Defrocourt, Mme Candillon, M Roussel

Pouvoirs : M Wawrin pour M Mayeux

Le quorum est atteint.

Communes	Délégués			
BAILLEUL SUR THERAIN	M.	JAMBOIS	Et	M.
BERTHECOURT	M.	POPOT	Et	Mme BORDERES
HEILLES	M.	FERNET		
HERMES	M.	BALACHE	Et	M. BRIGAUD
HONDAINVILLE	Mme	BRICHEZ	Et	M.
ROCHY CONDE	Mme		Et	
SAINT FELIX	M.	LEBEGUE	Et	M. ROUILLE
THURY SOUS CLERMONT	M.	CLAUX	Et	
VILLERS SAINT SEPULCRE	M.	MAYEUX	Et	M.

1- **Désignation d'un(e) secrétaire de séance**

Mme Brichez est désignée secrétaire de séance.

2- **Approbation du compte rendu de la séance du 5 juin 2023**

Le Président met au vote le compte-rendu de la séance du 5 juin 2023.

Le CR est validé à l'unanimité avec **12 voix « POUR »**.

3- **Rappel de l'ordre du jour**

Le Président donne lecture de l'ordre du jour.

La trésorerie a adressé très récemment un mail demandant aux collectivités de prendre une délibération portant sur l'autorisation de poursuite. Les élus présents donnent leur accord pour que le projet de délibération correspondant soit mis à l'ordre du jour, et soumis au vote.

L'ensemble des points sera présenté sous forme d'un Powerpoint projeté à l'écran.

4- **Investissements / travaux / entretien - Fonctionnement des installations**

- **Fonctionnement et état de nos installations**

RAS

- **Suivi des données de production et sectorisation**

Sont projetés à l'écran le schéma de production/stockage/distribution puis les données de production.

Débit des pompes : Forage + bache de reprise

Rejet vers le Sillet

Trop-plein de la bache de reprise

Niveau de remplissage dans les réservoirs

Th, Ph, chlore

- **Travaux (dont intervention programmée sur réservoirs)**

Nature des travaux, votés en comité syndical le 23 janvier 23 :

Prolonger le tuyau de refoulement, pour assurer un meilleur mélange de l'eau et un temps de séjour raccourci.

Visite sur site le 21 sept, avec P Wawrin, M Rouillé, D Popot ; des photos sont projetées à l'écran.

Les travaux sont achevés, sur les 2 réservoirs.

5- **Quantité et qualité de l'eau**

- **Suivi de la hauteur d'eau dans le forage ; état des nappes et arrêté préfectoral**

Hauteur d'eau au forage : le phénomène d'artésianisme est toujours présent.

Etat des nappes : pas d'info particulière nous concernant.

Arrêté préfectoral Oise : aucune nouvelle depuis l'arrêté de juin 2023.

- **Chloration, par P Wawrin**
M. Wawrin est absent, ce sujet n'est pas abordé.
- **Chlorothalonil R471811**
Nature de la molécule : fongicide, interdit en France depuis 2020.
Métabolite R471811
Etude Anses : apport mars 2023, accessible au grand public ; 85 pages
Prélèvements / analyses effectués en 2020-2021, dans les eaux destinées à la consommation humaine.
Présence dans les eaux souterraines de R471811 dans 1 prélèvement sur 2, au niveau national.

6- Finances

- **Application de l'avenant décarbonatation en 2021 et 2022**
Contenu de l'avenant, projeté à l'écran, avec les valeurs de 2021 (forfaitaires), 2021 et 2022 (réelles)
Les chiffres de 2021 et 2022 ont fait l'objet de discussions avec Véolia, en particulier le poste « renouvellement ». Il a été considéré que le poste renouvellement était « contrebalancé » par un certain nombre d'améliorations apportées par Véolia.
Validation des chiffres fournis par Véolia sur les consommations 2021 et 2022 (justificatifs fournis)
Conclusion :
Le tableau 2021 et 2022 est validé
Le report des + / - par rapport au prévisionnel sera soldé à la fin du contrat de DSP.

7- Autres points

- **Délibération portant création d'un emploi à temps incomplet**
Le Président rappelle le contexte : compte-tenu de l'arrêt maladie de Mme Veret, il convient d'embaucher une personne. Cette embauche se fera sous la forme d'un CDD, alors que Mme Veret était embauchée sous le régime de l'activité accessoire.
Lecture est donnée de ce projet de résolution.
Les élus posent de nombreuses questions sur le contenu de cette délibération, qui inclut l'abrogation de la délibération N°2021/01 du 25 janvier 2021 (laquelle portait sur la création d'un emploi à temps incomplet elle aussi).
La délibération, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.
La délibération est jointe aux présentes.
- **Archivage des documents du syndicat**
Mission confiée au CdG 60 le 23 mai 2022 pour « mettre de l'ordre » dans les archives stockées :
Hermes, au grenier de la mairie (archives « anciennes ») : terminé
Berthecourt, en mairie (archives « récentes ») : terminé.
Il restera à organiser la destruction des documents qui ne sont pas à conserver.
- **Exercice de la compétence eau potable, CCT (Thelloise)**
Réunion 20 sept 23 au siège de la Thelloise
Invités : tous les délégués communautaires + pdts de syndicat
Rappel de la loi sur l'exercice de la compétence eau potable
Présentation des 3 cabinets extérieurs retenus : finances, juridique, technique
Désignation d'un représentant du Smehe
M. Popot est désigné à l'unanimité pour représenter le SMEHE aux réunions à venir.
- **Site internet www.smehe-eaupotable.fr**
Le site est projeté à l'écran. M. Lebegue présente les dernières évolutions.
Mises à jour : résultats d'analyse de l'eau, CR de réunion de comité syndical.
La page contenant les tableaux et graphiques du prix de l'eau a été actualisée, pour prendre en compte la baisse de la surtaxe syndicale qui s'est appliquée sur les factures de septembre 2023. Du fait de la baisse de cette surtaxe syndicale, le prix de l'eau payé par les abonnés a baissé.
Faire savoir dans les communes l'existence du site !

▪ **RPQS 2022 (joint) : délibération pour approbation**

Réalisé en interne

Données : celles du RAD, pour l'essentiel

Diffusé avec la convocation

Rappel :

Obligation de le présenter en conseil municipal

Prendre une délibération

Le Président donne lecture de la délibération d'approbation du RPQS, qui est adoptée à l'unanimité.

La délibération est jointe aux présentes.

▪ **SISPEA : mise en ligne des données du SMEHE**

Site national, accessible à tous, disposant d'un cadre commun d'alimentation des données portant sur l'eau potable.

Les données propres au SMEHE ont été mises en ligne sur le site SISPEA, conformément à la loi.

▪ **Revente de parcelle à la commune de Villers St Sépulcre**

En cours.

▪ **Délibération portant sur l'autorisation permanente et générale de poursuites donnée au comptable public**

Lecture est donnée de ce projet de délibération, qui est ensuite mis au vote.

La délibération est adoptée avec 11 voix pour et 1 abstention (M. Rouillé).

La délibération est jointe aux présentes.

• **Fixation de la prochaine date du comité syndical : 22 janvier 2024**

• **Questions diverses**

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

Le Président indique qu'il a été convenu de réfléchir ensemble au renouvellement des contrats P1 et P2 relatifs aux poteaux d'incendie. Il rappelle que ces contrats ne sont plus dans le domaine de compétence du syndicat mais dans celui des communes.

M. Rouillé a effectué un gros travail sur le sujet, qu'il présente sous forme de Powerpoint. Ce fichier sera adressé aux titulaires. L'ensemble des élus présents remercie M. Rouillé pour le travail réalisé.

Le Président

Didier POPOT

La secrétaire de séance

Michèle Brichez